



Projet pédagogique 2021/2022

Péri et extrascolaire

Pézilla-la-Rivière

Sommaire

Introduction

Présentation de la structure

- a. L'environnement
- b. L'organisateur

Le public accueilli

- a. Caractéristique de la tranche d'âge
- b. Caractéristique du public
- c. Effectif
- d. La volonté d'accueillir tous les enfants

Les objectifs

- a. Intentions éducatives
- b. Le projet pédagogique
- c. Les activités s'inscrivant dans le projet

Les moyens

- a. Composition de l'équipe
- b. Les locaux
- c. Les partenaires
- d. Les moyens financiers

Fonctionnement des différents accueils

- a. L'accueil périscolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis
- b. Les mercredis
- c. Les vacances scolaires
- d. Journée type
- e. Règles de vie
- f. La fonction sanitaire

La communication

- a. Enfants/animateurs
- b. Famille

Evaluation

- a. Les réunions d'équipes
- b. Evaluation des actions

Conclusion

Introduction

Les accueils périscolaires et extrascolaires sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Situés à l'articulation des différents temps de vie (école et famille), ils doivent être coordonnés et complémentaires.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, mais organise pour qu'il puisse apprendre et faire par lui-même. Néanmoins, ces temps restent des moments de détente pour ces derniers. Nous faisons le maximum pour que chacun puisse y trouver son bien-être.

Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Présentation de la structure

a- L'environnement

Pézilla-la-Rivière, commune de 3791 habitants, se situe dans la plaine du Roussillon non loin de Perpignan. La situation du village permet un accès piéton/vélo facile et sécurisé vers les espaces naturels variés de la garrigue et la rivière, offrant des opportunités de balades et circuits découvertes aux alentours du village.

Le village dispose de nombreux services tels que:

- ✓ La médiathèque Ramon Llull
- ✓ La maison de retraite (EHPAD)
- ✓ Le point jeunes (PJ)
- ✓ Le Réseau des Assistantes Maternelles (RAM)
- ✓ Ainsi que de nombreuses associations

La structure accueille les enfants scolarisés dans les deux écoles de la ville :

- École Marie Méllies
- École Sarda Garriga

b- L'organisateur

Le service est un service municipal depuis 2006. Comme toutes les structures d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), ce service fonctionne avec un projet éducatif qui a été créé par les membres du comité de pilotage : professionnels, parents et élus de la municipalité.

Le public accueilli

L'agrément de la SDJES nous permet d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans.

a- Caractéristiques de la tranche d'âge

Afin de pouvoir répondre aux attentes des enfants que nous accueillons, il est important de connaître leurs besoins.

Voici donc par tranches d'âge les principales caractéristiques :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none">- croissance rapide- prise de poids- perte des dents,- développement des sens,- développement du langage et de la pensée	<ul style="list-style-type: none">- apparition de la pensée symbolique- acquisition des notions temporelles- imagination	<ul style="list-style-type: none">- début de socialisation- passage de Il / Elle au prénom- début du partage- début des jeux de rôles
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none">- apprentissage des techniques (motricité fine)- vitesse d'exécution plus grande- croissance moins importante	<ul style="list-style-type: none">- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)- capacité d'attention augmente- apprentissage lecture / écriture	<ul style="list-style-type: none">- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre- besoin de s'exprimer- début de la coopération
8/12 ans	<ul style="list-style-type: none">- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	<ul style="list-style-type: none">- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	<ul style="list-style-type: none">- la dimension de groupe d'appartenance apparaît- ouverture sur le monde- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

Tous les temps de la vie quotidienne tels que le repas, la toilette, sont des temps d'activités au même titre que le jeu ou le sport. Un enfant a des besoins :

- le besoin de reconnaissance, d'affection, de sécurité, de repères
- le besoin de rythmes de vie réguliers
- le besoin de calme, de douceur
- le besoin de jouer, de rêver, d'imaginer
- le besoin d'être écouté, de s'exprimer
- le besoin de se retrouver seul et d'agir seul

b- Caractéristiques du public

L'accueil péri et extrascolaire est fréquenté par un public varié. Les catégories socio-professionnelles sont très diverses. Il s'agit là d'une caractéristique importante de notre public, une richesse sur laquelle nous appuyons notre démarche pédagogique.

c- Effectif

		Moins de 6 ans	6-12 ans
Péri scolaire	Matin	20	50
	Midi	80	135
	Soir	40	110
	Mercredis	20	35
ALSH	Petites vacances	35	40
	Juillet	50	70

d- La volonté d'accueillir tous les enfants

Les lois concernant les personnes en situation de handicap ont largement évolué depuis 1975. Aujourd'hui l'enfant n'est plus regardé uniquement à travers le prisme de ses incapacités, ni « de la charge » qu'il pourrait représenter. Il est reconnu comme une personne à part entière.

Ainsi la loi n°2005-102 du 11 février 2005 a instauré le principe de « l'accès à tout pour tous ». L'accès aux services ouverts à l'ensemble de la population est un droit fondamental pour les personnes en situation de handicap : le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination d'aucune sorte, quel que soit la nature du handicap et les difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une option facultative, mais bien comme un droit fondamental et une obligation.

L'accueil d'enfant en situation de handicap doit conduire à la mise en place d'une réflexion au niveau de la structure et du territoire pour étudier les conditions et modalités de mise en œuvre. Toute décision conduisant à un refus d'accueillir un enfant handicapé doit être précédée d'un dialogue approfondi avec la famille et doit être motivée par des éléments objectifs et circonstanciés rendant impossible cet accueil.

Accueillir l'enfant handicapé en milieu ordinaire de loisirs, c'est lui offrir l'occasion, en dehors de tout aspect d'évaluation de ses capacités, en dehors de tout enjeu scolaire et/ou thérapeutique, de pouvoir : élargir le champ de ses expériences dans des milieux et des espaces qui l'aident à mieux se connaître, de développer ses capacités physiques et artistiques ; d'éprouver le plaisir d'évoluer et de jouer au sein d'un groupe.

Les objectifs

a. Intentions éducatives

Les déclarations déposées auprès du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (SDJES) ne sont possibles qu'en cas d'accueils respectant une réglementation stricte et imposant une réflexion pédagogique et éducative en faveur des enfants.

La démarche de la Commune dans le cadre de ses déclarations vise à harmoniser et créer du lien entre les écoles maternelle et élémentaire. **Ainsi, en grandissant, les enfants retrouvent une continuité éducative et organisationnelle.**

« IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR EDUQUER UN ENFANT » dicton WALOF

Si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle ne peut, seule, atteindre ces objectifs. **C'est pourquoi la politique éducative conduite à l'échelle de la ville s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des coéducateurs.**

L'enjeu éducatif est donc de construire un engagement commun fondé sur des valeurs partagées (égalité, solidarité, laïcité), fondatrices de l'action éducative publique, consciente, volontaire et finalisée. Le PEDT a pour but de penser les différents temps de la journée de l'enfant dans une perspective constructive et centrée sur son épanouissement.

Le cadre éducatif périscolaire est un lieu de vie, de jeu, d'échanges, d'expérimentation, d'apprentissage et d'éducation qui doit respecter les âges des enfants et leur rythme. **L'enfant est un sujet qui ne se réduit pas à l'élève, son éducation ne commence ni ne s'arrête aux portes de la classe.**

La commune souhaite ainsi développer différents axes éducatifs via le projet pédagogique de la structure.

- Encourager l'autonomie motrice, culturelle ou affective de l'enfant.
- Accompagner l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture aux ressources culturelles, sociales et économiques locales,
- Epanouissement et découverte (artistique, culturel, sportif)
- Participer à une continuité éducative entre l'école, la famille et l'accueil de loisirs.

b. Le projet pédagogique

L'éducation consiste à permettre à l'enfant de s'épanouir et de penser librement, en échangeant des expériences et des pratiques avec tout un chacun quelque soit son origine et son statut social et tout ceci dans un but d'émancipation.

Deux réunions ont été consacrées à l'écriture du projet. Dans un premier temps, lors d'un tour de table, chacun a pu dire les notions, les idées, les qualités, les principes ou encore les droits qui lui paraissaient incontournables à souligner, porter, défendre, partager et transmettre. Dans un second temps, et après leur avoir annoncé les objectifs pédagogiques que nous avons déclinés, l'équipe d'animation s'est familiarisée avec la dimension méthodologique de ce travail en proposant des objectifs opérationnels et les actions éventuelles pour les atteindre.

- **Impliquer l'enfant dans une dynamique citoyenne**

Parce que l'enfant d'aujourd'hui sera l'adulte de demain, la question de la construction de l'individu et du citoyen prend une part importante dans les missions de services publics de notre commune.

- *La citoyenneté « vivre dans la cité »* : c'est l'apprentissage de la vie en société, la connaissance et le respect de l'autre et de l'environnement et la création de liens de solidarité.
- *Le respect* : c'est le droit à la différence, à la parole et à la participation. Ce droit donné à l'enfant lui permet de se sentir acteur de la collectivité.

Objectif général	Objectifs optionnels	Les actions	Les critères d'évaluation
IMPLIQUER L'ENFANT DANS UNE DYNAMIQUE CITOYENNE	S'appuyer sur la pluralité du groupe pour aborder la tolérance au travers de la connaissance de l'autre.	1- Profiter des temps d'échanges pour entendre chaque enfant dans sa singularité 2- Saisir ces singularités et enrichir les propositions d'activités en vue d'appréhender le « vivre ensemble »	Les animateurs ont t-ils proposés des activités tenant compte des singularités des enfants ?
	Soutenir l'émergence des solidaires et d'entraide.	Faire des temps d'activités avec des groupes mixtes (différentes tranches d'âge) afin que les acquis des uns soient une aide pour les autres	Les groupes mixtes ont-ils permis des actes de solidarité et d'entraide ?
	Appréhender la vie en collectivité et son organisation	Etablir les règles de vie avec les enfants.	Les règles sont-elles connues ,respectées et comprises de tous ?

- **L'ALSH, un lieu ouvert sur le monde**

L'accompagnement de l'enfant représente, pour nous, une des plus belles facettes de notre métier. C'est être là quand l'enfant découvre, apprend, se trompe et s'émerveille. S'il s'agit de se faire guide parfois, il est aussi question d'offrir à l'enfant la possibilité de vivre des moments extraordinaires...

Il nous importe que l'enfant s'amuse et prenne conscience du monde dans lequel il évolue.

Objectif général	Objectifs opérationnels	Les actions	Les critères d'évaluation
<p style="text-align: center;">FAVORISER L'OUVERTURE SUR LE MONDE ET SUR SON ESPACE PROCHE</p>	<p>Découvrir son village, son département.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux de pistes à travers le village. - Aller à la rencontre patrimoine catalan 	<p>Les enfants connaissent-ils les monuments emblématiques du département ?</p>
	<p>Eveiller au monde</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers culinaires autour des 5 continents. - Découverte les conditions de vie des enfants à travers le monde. 	<p>Les enfants sont-ils capables d'énumérer des continents ?</p>
	<p>Sensibiliser aux différents arts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir les différents courants artistiques - Permettre aux enfants d'utiliser différents outils 	<p>Les enfants ont-ils réussi à appréhender les différents outils ?</p>

- **L'ALSH une dimension environnementale**

« La terre n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent. »

Proverbe Indien

L'éducation à l'environnement participe à la compréhension que tout est lié. Du repas, au compostage, au recyclage pour aller jusqu'au matériel des activités, l'enfant est amené à découvrir l'aspect cyclique du monde qui nous entoure, à découvrir qu'il fait parti de l'environnement. L'environnement ne se limite pas à la faune et la flore, il est également urbain, humain. Ainsi découvrir son environnement, se l'approprier, c'est mieux se connaître.

Objectif général	Objectifs opérationnels	Les actions	Les critères d'évaluation
FAVORISER LE RESPECT ET LA DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT	Avoir un comportement éco-citoyen	Mise en place d'un tri sélectif au sein de l'accueil et lors des sorties	Les déchets sont-ils dans la bonne poubelle ?
	Favoriser la découverte et le respect de la Nature	1- Atelier nature, promenade et récolte 2-Aménagement d'un potager	Les enfants etait-il intéressé, curieux ?
	Utiliser des matériaux recyclés pour la création d'activités manuelles	Mobilisation des familles pour la récupération du matériel.	Les familles ont-elles participer ?

c. Les activités s'inscrivant dans le projet

Les activités sportives ou physiques :

Lors d'une activité sportive ou physique, l'enfant mobilise un large éventail de compétences cognitives, émotionnelles et sociales. C'est une activité où il se confronte mentalement et physiquement aux autres et à lui-même, il se (re)découvre dans ses émotions et ses sensations. Potentiellement, l'activité sportive peut amener l'enfant vers de nouvelles découvertes (activité à la mer par exemple), ou sportive (un nouveau sport) mobilisatrices de capacité d'adaptation.

Le but d'une activité physique et sportive en ACM est bien d'éduquer, pas d'obtenir un résultat sportif. Par le nécessaire rapport à l'autre qu'elle induit, l'activité sportive et/ou physique est souvent pratiquée pour favoriser les échanges et les rencontres en début de période et faciliter la création d'un collectif. En effet mon adversaire est aussi mon partenaire, si je ne le respecte pas, je ne peux plus jouer. Le respect des règles devient un enjeu majeur pour consolider l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance à un groupe.

L'activité physique implique le corps et l'intellect. En mobilisant l'enfant ou le jeune dans son intégralité, sa pratique – orientée par l'animateur – est une expérience pour se découvrir. Prendre des décisions au cours de situations en mouvement, prendre une responsabilité au cours du jeu, sentir les sensations de son corps en activité, être heureux ou fier d'avoir réussi sont des exemples d'expériences que vivra le mineur.

« L'épreuve demande de se surpasser par une maîtrise de soi qui peut générer de la peur mais aussi de l'euphorie, de la fierté... Le défi qui met les individus en concurrence valorise le résultat. C'est alors la déception, la consternation, l'excultation ou la jubilation, couramment associés à la défaite ou à la victoire qui sont ressentis. La rencontre, moins compétitive, favorise, elle, la générosité, la compassion, l'amitié et le respect développant la communication, l'empathie et le plaisir d'être ensemble ».

USEP, Pôle médical – fiche n°2 – Faire pratiquer une activité physique et sportive comme source de bien-être

EN SYNTHÈSE :

ÊTRE EN CAPACITÉ D'INCLURE TOUS LES MINEURS

- Connaître son public et ses capacités pour adapter l'activité et penser différents niveaux.
- Réfléchir l'impact des modalités de choix des équipes.
- Favoriser l'approche ludique, le plaisir de participer.
- Ne pas éliminer les joueurs, les participants.
- Adapter, redéfinir les groupes (mixte ou non ?).

ACCOMPAGNER LA PROGRESSION

- Éviter la notion de doué : pas doué, favoriser la notion d'expérience.
- Encourager à vouloir être meilleur et non pas le meilleur.
- Être constant, garantir une sécurité.
- Faire preuve d'empathie, d'attention.
- Croire dans les capacités des mineurs, fixer des objectifs progressifs.
- Mettre en situation de réussite, d'émulation, de plaisir.

UN ESPACE D'EXPÉRIMENTATION POUR LE MINEUR

- Favoriser l'apprentissage par l'expérimentation : je joue, je m'interroge, je crée de nouvelles règles, je rejoue.
- Donner un cadre clair pour les feedbacks.
- Impliquer cognitivement le mineur : arbitrage, conseil, etc.
- Observer, être garant du cadre et laisser faire.

- Apprendre à gagner et à perdre.
- Valoriser l'action, la qualité du jeu et les efforts personnels.
- Considérer que l'adversaire est aussi son partenaire.
- Eduquer avant de viser un résultat sportif.
- Favoriser les échanges et les rencontres.
- Viser un objectif commun à travers des activités de coopération.

UNE ACTIVITÉ OÙ L'ON SE CONFRONTE

- Physique, parce qu'elle met le corps en mouvement. Le mineur s'exprime par le corps, se dépasse par l'effort, apprend un geste technique.
- Cognitive, parce que le mineur prend des décisions, pose des choix, arbitre, conseille et développe une stratégie..
- Sensorielle, parce que le mineur ressent des sensations, vit des émotions et apprend à les accepter et à les exprimer positivement.

UNE ACTIVITÉ OÙ L'ON SE DÉCOUVRE

- Soutenir, valoriser, conseiller individuellement pour permettre le dépassement de soi.
- Laisser l'enfant expérimenter sans consigne.
- Considérer les jeux traditionnels et les activités sportives comme vecteurs de sensations physiques positives.
- Pousser à prendre des décisions.
- Ne pas rendre l'enfant captif de l'activité.
- Responsabiliser le mineur (tenue adaptée, eau, habillement, etc.).

UNE ACTIVITÉ GLOBALE POUR L'ENFANT

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

UN OUTIL AU SERVICE D'UN PROJET

- Favoriser les dynamiques transversales.
- Croiser les regards entre des éducateurs sportifs et des animateurs socioculturels.
- Savoir où on veut mener le groupe.
- Communiquer les choix pédagogiques aux familles.
- Poursuivre les finalités éducatives de l'organisateur.

UNE ACTIVITÉ OÙ L'ON DÉCOUVRE

- Faire découvrir de nouvelles pratiques.
- Mobiliser des aptitudes différentes, apprendre des gestes techniques, des stratégies.
- Organiser des sorties.
- Accompagner l'expression des émotions et la gestion du stress.

UN OUTIL AU SERVICE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

- Eduquer à la santé par l'activité physique et sportive.
- Respecter les besoins physiologiques des mineurs et y répondre.
- Comprendre son corps en mouvement (échauffement, pratique, étirements).
- Faire de l'activité physique et sportive un élément constitutif du bien être pour tous.

Les activités culturelles et artistiques :

Les activités artistiques, culturelles ou créatives amènent l'enfant à construire, créer, exprimer leur pensée, partager une opinion dans le respect de l'autre. S'exprimer et échanger sur des réalisations permettent de développer des aptitudes : avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres, etc.

Les activités qui convoquent l'expression corporelle amènent à conscientiser son corps, à s'exprimer à travers son corps.

L'ouverture culturelle induite par la découverte d'un artiste et de son œuvre peuvent permettre à l'enfant ou au jeune d'exprimer ses goûts. Mieux exprimer ses goûts, c'est mieux se connaître et comprendre aussi que les autres peuvent avoir des goûts différents.

L'expression théâtrale va, quant à elle, permettre de s'approprier les émotions en les jouant, permettre de les comprendre et de savoir les reconnaître. D'autre part, le théâtre peut permettre de développer un travail sur le langage, sur la communication verbale et non verbale.

Exemple d'activités :

- Conte.
- Photographie.
- Peinture.
- *Street art*.
- Manga.
- Le cirque
- ateliers plastiques, ateliers « Art récup », ateliers de loisirs créatifs : travail des matériaux : origami, cartonnage, modelage, invention et confection de jeux, d'objets ludiques et fonctionnels.
- l'expression corporelle : le *break-dance*, le *hip-hop*, le théâtre, les ombres chinoises, marionnettes, kamishibai,...
- les activités autour du livre, de la bande dessinée ou roman photo, contes et légendes .



EN SYNTHÈSE :

Sécuriser : éviter les jugements, les système de concours, adapter à l'âge et aux aptitudes.

Valoriser : laisser la place aux mineurs pour partager leurs œuvres, valoriser les initiatives

Donner du plaisir : privilégier l'aspect ludique, le jeu ;

Dialoguer : échanger sur les représentations, organiser des temps de dialogue pendant et après l'activité. Organiser des feedbacks.

Soutenir l'expérimentation : ne pas toujours donner d'exemple aux mineurs, les sensibiliser sur plusieurs techniques.

ANIMER UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

LA PLACE ET LE RÔLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Autour du projet :

- identifier et mobiliser les partenaires culturels locaux ;
- favoriser le choix de l'enfant, penser la méthode pédagogique utilisée ;
- co construire l'activité avec les mineurs et les intervenants extérieurs potentiels ;
- valoriser les compétences des mineurs et mettre à profit celles de l'équipe d'animation ;
- donner des objectifs graduels aux mineurs, désacraliser l'activité ;
- associer les parents ;
- se mettre d'accord en amont sur la suite donnée aux créations.

DES PROJETS QUI SE PRÉPARENT, S'ANTICIPENT ET S'ACCOMPAGNENT POUR EXPÉRIMENTER UN ENSEMBLE D'APTITUDES

Observer pour adapter les compétences, à développer et à mobiliser :

- cibler des compétences à travailler en fonction du public ;
- connaître les stades de développement des enfants.

Etre conscient de l'impact de l'activité et des postures éducatives à privilégier

- « accompagner plutôt que diriger, encourager plutôt que juger, observer plutôt qu'interpréter, s'intéresser au processus plutôt qu'au résultat. » ;
- faire la différence entre partage et feedback.

Un outil au service de l'estime de soi :

- les jugements esthétiques sont subjectifs et n'ont pas de valeur en soi ;
- établir un lien de confiance dans l'espace de création.

Un outil au service de la conscience de soi :

- libérer des émotions et des tensions ;
- convoquer les différents sens et perceptions des mineurs.

UNE ACTIVITÉ OÙ ON S'EXPOSE et OÙ ON RESSENT

Un outil au service de la communication verbale et non verbale :

- exprimer ses goûts, ses pensées, ses opinions ;
- accepter de s'exposer en s'exprimant sur sa création, ne pas forcer l'enfant ni interpréter son œuvre à sa place.

Un outil au service des compétences sociales :

- créer une œuvre collaborative : s'affirmer, écouter et s'entraider ;
- l'interaction verbale et physique pour redéfinir un rapport à l'autre.

UNE ACTIVITÉ OÙ ON S'EXPRIME ET ENTRE EN RELATION AVEC LES AUTRES

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

DES PROJETS POUR RENFORCER LA PLACE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Favoriser l'implication des mineurs :

- faire de la structure d'accueil un espace de création et de décision ;
- proposer des projets pour en être acteur.

Valoriser la création pas le produit fini :

- mettre l'accent sur l'expérience de création non sur le résultat.

DES PROJETS POUR CONSTRUIRE DES PARTENARIATS ET RÉINTERROGER LES PARCOURS

Mettre en lumière les acteurs culturels :

- aller au devant du patrimoine local et investir son espace de vie ;
- rencontrer des artistes, transmettre des technicités.

Poursuivre des dynamiques :

- mettre les activités en cohérence au service d'un projet.

« Faire la différence entre partage et feedback : le partage est une discussion concernant l'œuvre créée, tandis que le feedback prend une position « meta », c'est-à-dire qu'il prend de la distance avec l'œuvre et se concentre sur le vécu de l'activité en elle-même grâce à des questions - réponses »
Terre des hommes

Les activités citoyennes :

Fréquemment entendues dans les médias par rapport aux crises que l'apprentissage traverse, les questions de citoyenneté s'ancrent dans le rapport entre l'individu et la communauté. Par ce lien intrinsèque entre la personne et le groupe, l'activité citoyenne permet à l'enfant d'expérimenter et de questionner les relations à son environnement plus ou moins proche. L'activité citoyenne constitue une ouverture vers quelque chose d'autre que soi mais permet aussi la découverte de sa propre histoire. Aller à la rencontre des sites historiques pour découvrir les conditions de vie d'antan ou découvrir et faire goûter les plats typiques d'autres pays pour aborder les différences culturelles, sont des occasions où l'enfant pourra vivre, concrètement et de manière ludique, la reconnaissance de l'autre.

Les activités en accueil de loisirs recouvrent une dimension citoyenne dès lors qu'elles offrent un terreau à la prise de conscience de l'altérité et amorcent un cheminement vers la reconnaissance des différences.

Exemple d'activités :

- Découverte des conditions de vie des enfants à travers le monde.
- Participation à des actions locales solidaires (Courses...)
- Participation à la fête nationale.
- Etc...



EN SYNTHÈSE :

DES OUTILS POUR ENTRER EN RELATION

- Découvrir l'autre, l'altérité, la différence.
- Découvrir son passé, s'inscrire dans l'histoire.
- Expérimenter et questionner sa relation au monde.
- Faire tomber les préjugés.
- Se rencontrer autour d'un projet commun.

DES POSTURES ET DES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

- Adopter une posture neutre, ne pas donner son avis.
- Accompagner, ne pas faire à la place de, donner à voir, à expérimenter.
- Créer des partenariats locaux.
- S'adapter, être réactif.
- Tisser un lien de confiance, avoir une équipe stable.
- Être exemplaire dans son comportement.

ASSOCIER LES FAMILLES

- Fixer des échéances pour permettre la participation du mineur, éviter l'essoufflement.
- Echanger sur les choix éducatifs et pédagogiques.
- Communiquer sur la légitimité de la structure à aborder des thèmes sociétaux : genre, stéréotypes, racisme, etc.
- Créer des conditions de réflexion chez les jeunes à nourrir en famille : expo photo, pièce de théâtre, etc.

- Construire une dynamique collective.
- Travailler la qualité des relations entre mineurs : jeux d'interconnaissance, de coopération, etc.
- Développer l'empathie.
- Construire des règles partagées qui répondent aux besoins du groupe.
- Travailler le civisme et la civilité : règles, politesse, etc.

CONSTRUIRE UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

- S'investir dans des projets solidaires.
- Favoriser les témoignages entre pairs.

S'INVESTIR AU PROFIT DES AUTRES

EXPÉRIMENTER LA DÉMOCRATIE

- Investir les mini camps comme une expérience démocratique.
- Créer la participation, recueillir l'expression des mineurs.
- Privilégier les modalités de prise de décision collective.
- Apprendre à gérer un budget.
- Promouvoir l'engagement : juniors associations, service civique, AJIR, etc.

LES ACTIVITÉS CITOYENNES

DES PROJETS POUR PENSER LE MONDE

- S'inscrire dans des projets partenariaux : concours, parrainages, etc.
- Favoriser l'ouverture d'esprit, découvrir l'interculturalité.
- Favoriser l'expression, questionner des sujets : journal, web radio, etc.

Les activités environnementales :

Le rapport à la nature est à l'opposé des schémas contemporains de consommation primée par l'immédiateté de la réponse au désir personnel. Faire pousser des radis ou vouloir observer un animal dans son milieu naturel sont des activités qui vont demander à l'enfant d'être patient, de s'inscrire dans le temps.

Les accueils de loisirs impliqués dans les questions d'éducation à l'environnement notent que ces projets et ces actions impliquent une évolution des enjeux éducatifs de l'activité tant sur le plan temporel que matériel. Le résultat de l'implication de l'enfant dans une activité autour de l'environnement n'est pas nécessairement un gain visible mais constitue le fruit d'une expérience vécue. Faire réfléchir sur la non-immédiateté pour éveiller la curiosité et la persévérance, rebondir sur la frustration vécue par l'enfant pour mettre en perspective le cycle naturel et l'impact de l'homme, vivre la frustration pour apprendre à se positionner en tant qu'acteur responsable de la biosphère sont autant d'axes de sensibilisation que portent les équipes d'animation dans ces actions simples du quotidien.

Faire vivre des principes éducatifs qui permettront à l'enfant d'expérimenter un rapport sensoriel et physique avec son environnement naturel proche seront des pratiques qui participeront, entre autre, à la connaissance de soi et la gestion des émotions tout en initiant l'ouverture de ses représentations du monde.



Les séjours et activités accessoires :

Le mini camp tient une place importante car il permet à un grand nombre d'enfants de vivre un départ en vacances en dehors du contexte familial. Le projet pédagogique du centre de loisirs tend à en faire un lieu où les enfants peuvent dans un cadre éducatif de qualité, vivre à leur rythme, échanger, apprendre, rencontrer l'autre et découvrir l'environnement.

La découverte de notre patrimoine naturel et culturel et le développement de l'autonomie sont les objectifs visés pour les années à venir. Nous travaillons également en collaboration avec des fédérations d'éducation populaire comme la ligue de l'enseignement et les Francas, nous permettant ainsi de participer à des projets culturels nationaux.

Les moyens

a. Composition de l'équipe

L'équipe pédagogique de l'accueil péri et extrascolaire se compose :

-D'une directrice BPJEPS secondée par une directrice adjointe diplômée BAFD.

-D'une équipe d'animation composée de 12 animateurs

L'équipe d'animation possède de nombreuses compétences, fortement appréciées permettant le développement de projets innovants au service des enfants.

Tels que dans l'art de la scène (théâtre), grand jeux, jeux traditionnelle, activités manuelles, artistiques et sportives.

Rôle et missions de la directrice

-La directrice est garante de la sécurité des enfants et de son équipe d'animation. Elle construit et propose le projet pédagogique avec son équipe pour travailler ensemble sur les différents projets.

-Elle doit être à l'écoute de chaque animateur (savoir-faire, compétences, motivations) et doit être disponible vis à vis des projets d'animations, selon son propre arbitre et à condition que les idées soient en conformité avec le projet pédagogique.

-Elle assure le lien avec les familles, développe les partenariats, assure la gestion budgétaire et administrative.

-Elle a un rôle de formation auprès des animateurs et de suivi d'animateurs stagiaires BAFA, la directrice doit servir de médiatrice en cas de conflits entre enfant/animateur et/ou animateur/animateur.

Rôle et fonctions de l'animateur

L'animateur fait partie d'une équipe sous la responsabilité du directeur. Il doit s'intégrer dans l'équipe de travail. Son investissement auprès des enfants est permanent (c'est un vrai métier) qui nécessite la recherche du renouveau, un investissement conséquent et une perpétuelle remise en question.

-Il travaille en accord avec le projet éducatif et pédagogique et avec les règles du centre.

-Il est garant de la **sécurité physique, morale et affective** des enfants dont il est en charge.

-Il ou elle doit respecter l'organisation mise en place par le directeur, prendre la parole en réunion d'équipe, donner son opinion, proposer, échanger et savoir accepter les critiques positives et négatives.

-Il sait travailler en équipe. Son autonomie lui permet de gérer son temps d'activité.

-Il doit proposer des activités qui permettent la découverte de choses nouvelles.

-Il ou elle doit informer son responsable de toute absence.

b. Les locaux

L'Accueil extra et périscolaire se situe au sein même du groupe scolaire.

- Côté élémentaire, nous avons à disposition pour les activités diverses, deux salles avec toilettes, lavabo, coin lecture, et détente, une grande cour équipée de deux préaux avec sanitaires et un terrain de sport
- La maternelle, dispose d'une grande cour, équipée d'un préau pour s'abriter en cas de pluie ou grosses chaleurs ainsi qu'un petit espace herbeux. Cette cour donne un accès direct aux salles d'activités ainsi qu'à la salle de motricité et à des toilettes : **UNE AIRE DE JEUX SECURISEE** (son toboggan, son tunnel) y est installée sur un tapis amortissant. C'est l'Attraction de la cour de récréation qui fait l'unanimité auprès des plus petits. Divers marquages recouvrent les sols. (Marelles et circuit vélo).
- Le centre de loisirs dispose d'un petit lopin de terre, accolé à la structure, transformé en potager pour le plus grand plaisir des enfants

Nous avons aussi une cantine d'une capacité de 250 personnes se trouvant à côté du terrain de sport jouxtant la cour maternelle.

Au niveau des infrastructures communales, nous avons à notre disposition le parc des sports et de loisirs comprenant : la halle des sports, des terrains de foot et de rugby, un city stade, un skate-park.

Il y a également une aire de jeux et de pique-nique, la médiathèque Ramon Llull.

Nous pouvons aussi réserver le centre culturel, avec à notre disposition du matériel hifi, et vidéo.

c. Les partenaires

Afin de mener à bien nos projets, différents partenaires autres que la mairie et les familles sont sollicités.

Partenaires financiers

- La CAF (Caisse des Allocations Familiales), la MSA (Mutualité Sociale Agricole) assurent des rôles de soutien financier et techniques dans le développement qualitatif et quantitatif au sein de notre ACM
- La DRAC : (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent.

Partenaires institutionnels

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) concerne les - de 6 ans, elle assure un rôle de surveillance et de contrôle.
- La SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport) contact permanent afin de conforter le projet, les idées, les décisions mais également afin de vérifier la législation en vigueur.

Partenaires locaux

- Le corps enseignant : l'objectif est de créer du lien entre les projets d'écoles et le projet des activités extra et périscolaires.
 - La volonté est de permettre une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires. Les activités périscolaires devront donc être complémentaires des temps d'enseignements.
 - Cela va nécessiter un partage de renseignements sur les règles mises en place, les fiches de renseignements des enfants.
 - Réunions de concertation
 - Partage de certains espaces de vie.
- Hand'avant 66 : association visant à faciliter un accueil de qualité dans les structures de la petite enfance et de loisirs pour les enfants avec des besoins particuliers.

d. les moyens financiers

La Commune, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des P.O ainsi que les parents cofinancent ce lieu d'accueil et d'activités de loisirs éducatifs.

Les tarifs varient et son indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur).

Fonctionnement des différents accueils

a- L'accueil périscolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis

7h30-8h20 : Accueil des enfants et des familles

Des activités sont proposées en fonction des envies et de la disponibilité des enfants. Durant ce temps d'accueil, les enfants apprécient aussi les moments de liberté et de créativité. L'accueil du matin a pour objectif de faire la transition entre la maison et l'école.

12h00-13h45 : La pause méridienne s'articule autour des temps de repas et d'animations.

Les enfants sont répartis en groupe. A l'heure actuelle, les groupes sont constitués en fonction du protocole sanitaire en vigueur afin de limiter le brassage.

Afin de favoriser l'éveil, l'épanouissement, la découverte et l'ouverture sur l'extérieur, les animateurs/intervenants proposent chaque jour des animations différentes : jeux sportifs, activités manuelles, relaxation/yoga, découverte de la culture urbaine, expression corporelle...

L'objectif premier des animateurs est de respecter le rythme de l'enfant. Il faut que nous ayons tous à l'esprit qu'ils sortent d'une matinée d'école parfois intense et qu'ils y retournent l'après-midi. Il est donc nécessaire d'être attentif aux besoins des enfants et de leurs envies.

16h30-18h30 : Accueil des familles, c'est un temps d'échange lors duquel l'animateur fait le lien avec la journée scolaire.

Les animateurs proposent différentes activités

b- Les mercredis

Le mercredi est un temps de pause dans une semaine rythmée par l'école. Il est un temps de détente et de partage. L'enfant doit être en mesure de souffler, de se reposer, avoir son espace privé si besoin ou profiter de ses camarades. Ce dernier point est d'autant plus important dans le contexte sanitaire actuel.

L'accueil du mercredi offre trois possibilités:

- ✓ Matinée sans repas (8h30 jusqu'à 12h00)
- ✓ Matinée avec repas (8h30 jusqu'à 14h00)
- ✓ La journée complète (8h30/9h15 jusqu'à 17h00/ 17h30)

c- Les vacances scolaires

L'accueil de loisirs donne la possibilité de vivre des temps de découvertes de soi et des autres dans un contexte de détente. Le temps de loisirs participe à l'éducation des enfants et leur offre la possibilité de s'approprier un environnement, des expériences.

3ème pôle dans la vie de l'enfant aux côtés de la famille et de l'école, l'accueil de loisirs permet de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes, et de découvrir d'autres environnements.

Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activité de qualité et de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et d'affirmer son esprit critique.

L'ALSH est ouvert pendant les vacances scolaires excepté, du 17 décembre au 02 janvier 2022 et du 1er aout au 1 septembre 2022

d- Journée type mercredis et vacances scolaires

7h30-9h30 : accueil

Mise en place de divers petits coins ludiques et libres : dessins, livres, jeux de société. Une collation est proposée entre 9h et 9h30 afin de compléter le petit déjeuner des enfants qui se sont levés tôt mais aussi ceux qui n'ont pas pris le temps de déjeuner...

9h30-10h00 : rangement des différents ateliers, répartition des enfants par groupe

10h00-11h45 : activités

Différents ateliers animés sont mis à la disposition des enfants. L'animateur reste garant du bon déroulement de celle-ci.

Une alternance équilibrée est recherchée entre les activités manuelles, sportives, culturelles et d'expressions. L'enfant doit pouvoir choisir son type d'activité, voire en créer. Découvrir le monde qui nous entoure c'est d'abord apprendre à regarder et à comprendre. Le contenu des activités doit permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et formes de loisirs.

11h45-12h00: passage aux toilettes, lavage des mains.

Ce petit rituel marque la fin d'un moment fort de la journée (l'activité du matin), il sert de transition et de repère temporel si précieux pour les plus petits.

12h00-13h15 : repas

13h15-14h00 : temps calme

Les 3/5 ans : un moment de repos est proposé, les enfants sont dirigés vers le dortoir où nous travaillons pour rendre ce temps de sieste le plus agréable possible avec proposition d'une histoire racontée par l'animateur ou avec un support audio, relaxation, ou musique de détente. Après la sieste, les enfants peuvent commencer une activité afin de laisser le temps à ceux qui dorment, de se lever de façon échelonnée.

Les 6-12ans : Il favorise les conditions propices à la récupération (Installation de tapis de sol, jeux de société, livres, Kapla, etc.). Les enfants peuvent lire, écrire, jouer, voire ne rien faire. L'important étant d'y trouver un réel repos et d'évoluer à son rythme

14h00-16h30 : activités

16h30-17h00 : goûter, bilan de la journée avec les enfants.

Ils pourront exprimer leur ressenti quant à la journée passée, critiquer et proposer des solutions, se projeter dans l'évolution d'un projet en cours ou à venir...

17h00-18h30 : Mise en place de divers petits coins ludiques et libres : dessins, livres, jeux de société... En attendant les parents et pour préparer le départ échelonné.

e- Règles de vie

Les règles de vie sont posées dès le début et reformulées régulièrement afin de permettre aux enfants de se repérer, de savoir ce qui est permis de faire de ce qui ne l'est pas, de connaître le cadre dans lequel ils évoluent.

Les règles sont expliquées aux nouveaux arrivants. Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique est interdite : « on apprend à vivre en collectivité avec les autres sans

se bousculer ni se chamailler ».

- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises.
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil de loisirs : « on laisse les sanitaires et les tables dans l'état ou on aimerait bien les retrouver ! »
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci : « on joue, on range »

f- La fonction sanitaire

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : soigné, consolé, rassuré doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- L'animateur qui effectue les soins prévient l'adulte le plus proche de son poste qu'il soigne un enfant.
- Un cahier de soins est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée sur le cahier d'infirmierie.
- Les fiches de renseignement (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers.

La communication

a) Réunion enfants /animateurs

Elle est organisée par un animateur quotidiennement en fin de journée. Son déroulement n'est pas formalisé. L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leurs loisirs. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre pairs et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

b) La famille

Pilier de la construction et du développement de l'enfant, la famille est un maillon essentiel. Premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils.

Il s'agit de l'associer non seulement dans le cadre de rencontre individuelle, de réunions d'informations, de temps de convivialité mais aussi dans la vie au quotidien de nos accueils.

Enfin, elle contribue à l'évaluation et à l'amélioration de nos pratiques.

Communication (affichage à l'entrée des locaux)

- Le règlement intérieur de la structure.
- Le projet éducatif et la charte éducative.
- Le projet pédagogique.
- Les plannings des mercredis et vacances.
- Le trousseau nécessaire aux sorties et aux activités.

Évaluation

a- Les réunions d'équipes

La directrice organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe est coordonné, les projets d'animation sont discutés et élaborés. Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Lors des vacances scolaires, des réunions de régulation sont organisées par la directrice (1 réunion par semaine). L'objectif des réunions de régulation est d'ajuster le fonctionnement, faire un point sur l'état d'avancement du projet, évaluer les activités mises en place durant la période concernée.

Régulièrement, la directrice fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

b- Évaluation des actions d'équipe

L'évaluation de notre action est permanente et se fait au moyen de réunions ainsi que d'outils

En plus des réunions de régulation, sont organisées :

- Des réunions d'organisation ainsi que la réunion annuelle pour le bilan de l'année.
- Des réunions d'évaluation

Conclusion

L'élaboration de ce projet pédagogique a permis à chacun de s'inscrire dans une nouvelle intention pédagogique et a souligné l'importance que nous souhaitons accorder au sens de nos actions.

Il nous paraissait primordial de nous interroger sur ce qui nous permettrait d'assurer la sécurité physique, morale, affective et psychologique des enfants dont nous avons la responsabilité.